

Fukushima : niveaux très élevés de radioactivité dans des municipalités de la zone évacuée

vendredi 24 février 2012, par [Le Monde.fr](http://LeMonde.fr) (Date de rédaction antérieure : 24 février 2012).

Un rapport d'étape du ministère de l'environnement japonais, rendu public vendredi 24 février, confirme des niveaux très élevés de radioactivité dans des municipalités de la zone évacuée autour de la centrale nucléaire de Fukushima, théâtre d'un accident après le tremblement de terre et le tsunami du 11 mars. Ce document, qui se fonde sur des mesures effectuées entre le début de novembre 2011 et la mi-janvier 2012, vient corroborer les résultats antérieurs.

Le rapport met en avant des niveaux de radioactivité pouvant atteindre 470 millisieverts par an, comme dans la ville de Futaba, au nord de Fukushima, alors que la norme habituelle en conditions normales n'excède pas 1 millisievert par an. Toutefois, précise le rapport, les taux enregistrés varient énormément, même au sein de la même commune, ce qui prouve une dispersion très hétérogène de la contamination. Ainsi certaines mesures prises à Futaba mettent en avant des niveaux parfois proches de la normale.

RAPPORT FINAL DANS LES PROCHAINES SEMAINES

La zone interdite et évacuée s'étend aujourd'hui sur un rayon de 20 kilomètres autour du complexe atomique de Fukushima-Daïchi, à laquelle s'ajoutent quelques localités plus distantes mais fortement touchées. Le gouvernement japonais entend redécouper cet ensemble en fonction des niveaux de contamination réellement constatés à chaque endroit. Le rapport final du ministère de l'environnement est attendu dans les prochaines semaines. Il devrait déclarer inhabitables les lieux qui présentent une radioactivité supérieure à 50 millisieverts par an.

Une zone dite « de préparation au retour » devrait également être créée là où la dose d'exposition aux radiations est comprise entre 1 et 20 millisieverts par an. Cette aire sera en priorité décontaminée, pour s'approcher le plus possible de 1 millisievert par an, limite légale habituelle. Toutefois, pour rendre les lieux vivables, il faudra aussi remettre en état les infrastructures, fortement endommagées par le séisme et le tsunami et laissées à l'abandon pendant neuf mois.

Une zone « d'habitat limité » est également en projet. Elle devrait voir le jour là où la dose de radiations se situe entre 20 et 50 millisieverts par an. Les localités concernées seront encore interdites plusieurs années, mais la décontamination y sera entreprise pour ramener le niveau en deçà de 20 millisieverts annuels et permettre à plus long terme le retour des résidents.

La température pourrait avoir remonté dans le réacteur de Fukushima

Le relevé montre que les températures sur un des réacteurs de la centrale nucléaire japonaise de Fukushima Daiichi sont montées au-dessus des nouvelles normes de sécurité, a indiqué l'opérateur de la centrale, qui a assuré qu'il n'y avait pas de danger immédiat.

Tokyo Electric Power Company (Tepco) a fait savoir qu'un des trois thermomètres sur le réacteur numéro deux de la centrale nucléaire faisait état d'un réchauffement progressif ce mois-ci et chiffrait 82 degrés Celsius dimanche 12 février. La température est donc supérieure au maximum des 80 degrés désormais recommandés par les autorités japonaises de sûreté nucléaire, obligeant l'opérateur à informer de ce résultat le public et les agences gouvernementales.

LE THERMOMÈTRE EN CAUSE ?

Tepco va par ailleurs s'assurer de la fiabilité de ce thermomètre car les deux autres instruments font état d'une température de 35 degrés.

Des échantillons du gaz ne signalent aucune réaction inhabituelle ou critique et les autres données ne suggèrent aucun réchauffement ou accroissement de la quantité de vapeur, a ajouté Tepco. « Nous pensons que l'état d'arrêt à froid est maintenu », a déclaré lors d'une conférence de presse Junichi Matsumoto, porte-parole de TEPCO. « Plutôt qu'une hausse effective de la température, nous pensons qu'il y a une forte possibilité que le thermomètre ait un problème. »

Déclenché par le séisme et le tsunami du 11 mars 2011 dans le nord-est du Japon, l'accident de la centrale Fukushima Daiichi, où une vague géante a déclenché la fusion partielle du combustible, a constitué le pire désastre nucléaire depuis celui de Tchernobyl, en Ukraine, en 1986. Le lendemain du séisme, un premier réacteur avait explosé, causant l'effondrement du toit du bâtiment. Le 14 mars, le réacteur 3 avait connu le même sort, puis, le 15 mars, un incendie s'était déclenché au niveau du réacteur 4.

LEMONDE.FR avec AFP | 12.02.12 | 12h23
